

UNE VIE POUR LA LIBERTÉ

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

Bonjour Fatimata Mbaye.

Fatimata Mbaye, *avocate*

Bonjour, Patrick Simonin.

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

Vous êtes ce qu'on pourrait appeler une femme exceptionnelle. Vous venez de recevoir le prix Goralska pour votre combat en faveur des droits de l'homme ; vous avez été la première femme mauritanienne à devenir avocate, à s'être inscrite au barreau ; vous avez obtenu – et vous avez été la première femme africaine à l'obtenir – le prix international Nuremberg pour votre combat contre les mariages forcés, pour la liberté des femmes et contre l'esclavagisme. Aujourd'hui, vous diriez que l'esclavagisme, c'est encore une réalité, notamment en Mauritanie ?

Fatimata Mbaye, *avocate*

Effectivement, c'est encore une réalité en Mauritanie, malgré les lois, malgré les juridictions, malgré son inscription sur la constitution mauritanienne des droits de l'homme comme crime contre l'humanité, c'est une réalité.

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

C'est une réalité qui se traduit comment ?

Fatimata Mbaye, *avocate*

Une réalité qui est traduite par des relations d'appartenance, de propriété, de famille, des familles entières, à d'autres familles, qui sont incorporées à l'intérieur de la tribu ou à l'intérieur de la famille elle-même. Et qui se transmet de mère en fils ou de mère en fille.

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

C'est une forme d'esclavagisme moderne, c'est de l'esclavagisme tout court.

Fatimata Mbaye, *avocate*

Ce n'est pas l'esclavagisme moderne du tout. C'est là que je dis qu'il faut faire très attention et faire la distinction entre ces deux choses, ces deux systèmes. L'esclavage traditionnel, c'est l'esclavage effectivement issu de commerces triangulaires, de la traite négrière, que les Africains ont subi, effectivement. Il y a eu des Africains qui ont été exportés à l'extérieur du continent africain vers d'autres continents, et il y en a d'autres qui sont restés sur le continent africain et qui ont subi la servitude et qui continuent encore à subir cette servitude. L'esclavage contemporain, par contre, c'est ce qu'on a fait quand on fait la traite des personnes, l'exploitation d'autrui, etc. Donc, c'est totalement différent.

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

Oui.

Fatimata Mbaye, *avocate*

Totalement différent.

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

Et ce combat, vous le menez, et il n'est pas gagné encore...

Fatimata Mbaye, *avocate*

Ce combat n'est pas encore gagné à partir du moment où nous n'avons pas encore obtenu la libération de toutes, de tous les esclaves, où nous n'avons pas encore obtenu une société qui, en fait, accepterait tout simplement de bannir de ses pratiques cette pratique qui est vraiment une pratique odieuse des âges anciens. Parce qu'aujourd'hui il est inadmissible qu'on dise que... qu'une personne vous dise, je suis l'esclave de telle personne. Et il est inadmissible qu'une personne accepte de dire « je suis le maître de telle personne ». Parce qu'en fait ils sont tous des êtres humains, ils sont tous égaux, devraient être tous égaux devant la loi, mais ils naissent tous libres et égaux.

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

Oui. Ce combat, vous l'avez payé parfois de votre liberté... Pour parler un peu de vous, vous avez été mariée à l'âge de 12 ans à un homme de 45 ans...

Fatimata Mbaye, *avocate*

Je pense que ça, c'était aussi une autre pratique néfaste de la société. Qui existe encore parce que ça ne s'est pas arrêté à moi. Qui existe encore dans la société. À ce jour, au moment où je vous parle, il y a encore des filles de 8 ans, de 9 ans, de 10 ans, de 12 ans qui sont mariées, des filles de 15 ans qui sont mariées. Alors c'est un paradoxe parce que quand nous nous retournons vers la loi musulmane, on sait parfaitement bien que là, le consentement des conjoints des deux parties est obligatoire pour le contrat de mariage. Alors une enfant de 10 ans, une enfant de 8 ans, une enfant de 12 ans ne peut pas donner un consentement libre sur son acceptation pour un lien de mariage.

C'est la même manière que ce qui se vit aujourd'hui au Yémen, où on marie aussi des petites filles, ce qui se vit aujourd'hui en Afghanistan, ce qui se vit aujourd'hui en Iran, etc. C'est les mêmes choses qui existent aussi en Mauritanie, malgré qu'on a un code civil, qui prévoit un code de famille, qui prévoit le mariage entre les deux sexes à 18 ans. N'empêche que dans la pratique ça continue encore, le mariage précoce continue encore, et c'est un des fléaux que les femmes vivent en Mauritanie.

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

Alors vous allez vous battre, vous allez avoir des enfants avec cet homme, à 18 ans, vous obtenez le divorce. Ce qui est un combat incroyable.

Fatimata Mbaye, *avocate*

Je pense que aussi, n'eût été l'appui de ma famille, peut être que je ne l'obtiendrais pas. Et ça continue encore aujourd'hui, il y a encore des mariages arrangés entre familles au niveau de l'Afrique, et, particulièrement dans nos pays, telle la Mauritanie... Et donc pour moi c'était un combat et ce combat-là, je voulais tout simplement que les autres filles puissent bénéficier de ce combat-là. En tout cas, au sein de ma famille, je pense que ça a été une leçon, et toutes mes sœurs ne se sont pas mariées au même âge que moi.

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

Oui mais, ce combat, je le disais, vous allez le payer au prix, momentanément, de votre liberté, vous allez vous inscrire au barreau, vous êtes la première fille à le faire, en Mauritanie, parce que vous voulez cette liberté, et vous allez le payer, puisque vous allez être emprisonnée et torturée.

Fatimata Mbaye, *avocate*

Hé bien c'est normal. Je pense qu'on n'a rien sans rien. « Qui ne risque rien n'a rien », comme disait l'autre... Qui ne risque rien n'a rien. Et en tant que femme, je pense que j'ai été à l'école, bien sûr, par la volonté de mes parents, par la volonté de Dieu, mais, là, je pense aussi que c'était une mission, au fond de moi je pense que c'était une mission que j'ai, et il y a une volonté pour moi de participer tout simplement à la construction d'une société ouverte, une égalité, où on accepterait l'égalité entre l'homme et la femme, il n'y a pas de raisons qu'on éduque les filles autrement qu'on éduque les garçons. Et pour moi, aussi, être avocate c'était porter la voix des sans voix. Me battre en tant que femme, c'est aussi porter la voix des femmes qui n'ont pas la possibilité aujourd'hui de se défendre, qui n'ont pas la possibilité de refuser le statu quo qu'on leur donne au sein de la société, et j'ai essayé avec ma modeste personne de dire tout simplement « assez je ne veux plus avoir cela, je voudrais moi-même m'assumer en tant que femme, tout en ne perdant pas mes origines, tout en ne perdant pas mes pratiques religieuses, tout en ne perdant pas ma personnalité en tant que femme, mais je voudrais être reconnue en tant qu'être humain comme mon frère, comme toute autre personne. »

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

Oui, mais rien...

Fatimata Mbaye, *avocate*

Et je pense qu'à travers moi, il y a beaucoup de femmes, parce que je ne suis pas la seule, il y a beaucoup de femmes qui se sont battues, à l'intérieur de la Mauritanie, il y a d'autres femmes qui se battent aussi au niveau africain, pour changer tout simplement la mentalité de la société africaine.

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

Oui, mais rien ne vous fera changer ? Je veux dire, je le disais, vous avez été torturée, rien ne vous a fait dévier de ce combat.

Fatimata Mbaye, *avocate*

Oui, je vous disais tantôt que c'est un prix à payer. Et moi, j'ai accepté de payer ce prix-là. J'ai accepté de payer ce prix parce que tout simplement, j'ai une conviction ferme que sans ce prix, sans accepter ou concéder en tout cas des sacrifices, on ne pourra pas obtenir ce qu'on veut. Qu'est-ce qu'on veut aujourd'hui ? On veut avoir une reconnaissance au sein de notre propre société, en tant que femme, en tant que citoyenne, en tant, tout simplement, qu'être humain. Et c'est la raison pour laquelle je suis allée en prison. Je suis allée en prison parce que j'ai dit non à la discrimination raciale qui existait dans mon pays ; j'ai dit non à l'esclavage ; j'ai dit non à l'illégalité entre les sociétés ; j'ai dit non à l'illégalité entre les sexes.

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

Et aujourd'hui ? Je le disais, c'est la reconnaissance, le prix Goralska, le prix international Nuremberg, ça salue... Finalement vous rencontrez Hillary Clinton, vous rencontrez, aux Nations unies, vous portez ce combat, vous avez une détermination incroyable qui force l'admiration, vous vous dites quoi, finalement : tout le monde doit se battre comme vous le faites ?

Fatimata Mbaye, *avocate*

Je pense que tout le monde doit se battre, et une seule main ne peut pas applaudir. Si aujourd'hui tous ces prix constituent une consécration de nos combats, il n'en reste pas moins qu'il y a encore... on a parcouru... on n'est qu'à mi-chemin ; on a parcouru un certain trajet, mais il reste beaucoup de choses à faire. Comme il reste beaucoup de choses à faire, on a besoin d'autres personnes, on a besoin que le combat continue, on a besoin d'un engagement continu, on a besoin effectivement, aujourd'hui, qu'il y ait d'autres personnes qui s'allient à cette cause, et qui se battent pour, effectivement, arriver à éradiquer toutes les violations des droits de l'homme, arriver tout simplement à construire une société de paix, et une société juste.

Patrick Simonin, *journaliste TV5MONDE*

Merci beaucoup, Fatimata Mbaye, pour ce combat admirable, merci. Nous étions très heureux de vous recevoir aujourd'hui sur TV5MONDE.

Fatimata Mbaye, *avocate*

Merci beaucoup.